

République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

Objet: DM 7 - 2021\_060

Séance du mardi 21 septembre 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 14/09/2021

Présents : 14

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

**Représentés:** Christelle CHAUVET

**Absents:**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
2315 - 194 Installat°, matériel et outillage techni	-11500.00	
2315 - 150 Installat°, matériel et outillage techni	11500.00	
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SAINT CERNIN, le 21/09/2021.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 23/09/2021  
et publication ou notification du 23/09/2021

Le Maire,  
A. DUJOLS

